

Collège Félix-Buhot à Valognes. La suppression du poste de principal adjoint actée

Pas de retour en arrière possible. C'est ce qui a été conclu le 3 mai 2023 au sujet de la suppression du poste de principal adjoint au collège Félix-Buhot, à Valognes (Manche).



Après les vacances, la mobilisation ne faiblit pas contre la décision « incompréhensible » de supprimer le poste de principal adjoint au collège Félix-Buhot de Valognes (Manche).

Les personnels du collège Félix-Buhot, à Valognes (Manche) sont en colère contre l'annonce de la suppression à la prochaine rentrée du poste de principal adjoint.

Ils l'ont fait savoir avant les vacances de printemps et depuis la reprise à travers un rassemblement quotidien à 8 heures, devant leur établissement.

Mercredi 3 mai 2023, une délégation s'est rendue à [Saint-Lô \(Manche\)](#) afin d'obtenir des explications et gain de cause (le maintien du poste) de la part du directeur académique des services de l'Éducation nationale inspecteur d'académie, Stéphane Vautier.

[Cotentin. Un centre funéraire en cours de construction](#)

Directives budgétaires

Une heure trente d'audience au cours de laquelle chacun a défendu ses arguments. « Les raisons qui nous ont été avancées sont notamment que le Rectorat a demandé la suppression de cinq postes dans l'Académie de Normandie, dont un dans la [Manche](#), dans le cadre de directives budgétaires », explique Fanny Ruello.

Et si le collège de Valognes a été visé, c'est que le directeur académique ne voulait pas supprimer le poste d'un titulaire (la principale adjointe actuelle est dans sa période de formation, NDLR) et qu'il ne voulait pas toucher à l'éducation prioritaire (les REP / les ZEP).

[Au printemps, ce bel hôtel particulier du Cotentin ouvre ses portes au public](#)

Des critères de suppression qui ne répondent pas à une logique de besoins

Or, pour nous, ces critères de suppression ne répondent pas à une logique de besoins de l'établissement. Il fallait trouver un poste "facile" à supprimer... », raconte Fanny Ruello.

Elle était présente au rendez-vous avec deux autres enseignantes (Mmes Peguet et Lemasson), le CPE du collège (M. [Giroux](#)) ainsi que le secrétaire départemental du SNES ([Pascal Roger](#)).

La principale, Laurence Lavandier, était également de la partie. « Elle nous a soutenus comme elle a pu en sa qualité de cheffe d'établissement. »

[Cotentin. Des poulains sont nés dans cet Ehpad, les résidents cherchent des noms](#)

Une suppression actée et pas de retour en arrière possible

Las ! « Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) dit nous avoir entendus, mais il déclare aussi ne pas pouvoir revenir en arrière sur cette suppression, qu'il lui manque l'argent pour payer un personnel de direction et qu'il réfléchit à d'autres moyens pour compenser (via une secrétaire peut-être), mais c'est resté vague et c'est très hypothétique », poursuit la professeure.

« S'ajoute à cela le fait qu'il serait bloqué dans sa répartition des moyens financiers et humains en raison du nombre de très petits collèges dans la Manche (moins de 300 élèves). »

[Énergie. Valognes : l'éclairage public sera limité dès la fin du mois d'avril](#)

« L'heure n'est pas à l'apaisement »

Malgré « un sentiment d'usure et de défiance », les personnels de F. Buhot engagés dans le mouvement envisagent quand même sa poursuite « car l'heure n'est pas à l'apaisement ».

Présents mercredi 3 mai 2023 matin devant les grilles du collège, comme mardi dernier, ils réfléchissent à d'autres actions possibles « pour marquer le coup et montrer (notre) ras-le-bol ».